



Les reporters de l'eau...



SYNDICAT
DES EAUX
D'ÎLE DE
FRANCE

www.sedif.com

Quiz CM 1 corrigé

Le SEDIF, une institution
citoyenne et responsable

Les bonnes réponses sont identifiées en gras

- 1. La France est-elle :**
 - une république
 - une monarchie
 - les deux
- 2. À partir de quel âge peut-on voter aux élections ?**
 - 16 ans
 - 18 ans
 - 21 ans
- 3. Qu'est-ce qu'un délégué de classe ?**
 - le chef de la classe
 - le dernier de la classe
 - le représentant de tous les élèves
- 4. Pour aller à l'école, que vaut-il mieux faire pour consommer moins d'énergie ?**
 - prendre la voiture
 - s'y rendre à pied
 - prendre les transports en commun
- 5. Quelle action ne contribue pas à la protection de l'environnement ?**
 - manger des produits de saison
 - trier ses déchets
 - rapporter ses courses dans des sacs plastiques
- 6. À la maison, quelle action permet de faire des économies d'énergie ?**
 - laisser l'ordinateur et la télévision en veille
 - laisser la fenêtre ouverte, même en plein hiver
 - utiliser des ampoules basse consommation
- 7. Si un de tes camarades se brûle, que faut-il faire en premier ?**
 - refroidir la brûlure sous l'eau froide le plus longtemps possible
 - mettre la brûlure sous l'eau chaude pendant 10 minutes
 - rien, quelqu'un d'autre s'en occupera
- 8. À vélo, quelle attitude ne respecte pas les règles de sécurité ?**
 - tendre le bras avant de tourner
 - rouler sur le côté droit de la route
 - slalomer entre les voitures
- 9. Avant de traverser la rue à un passage piéton, que dois-tu faire ?**
 - vérifier que le bonhomme est vert
 - vérifier que le bonhomme est vert et regarder des deux côtés
 - traverser en courant
- 10. Dans beaucoup de villes de France, il existe des conseils municipaux pour enfants, qui permettent aux jeunes de participer à la vie de la ville.**
 - vrai
 - faux
- 11. Le SEDIF est un établissement public.**
 - vrai
 - faux
- 12. Qui prend les décisions concernant le fonctionnement du SEDIF ?**
 - les dirigeants des entreprises alimentées par le SEDIF
 - les représentants des communes du SEDIF
 - la Région Île-de-France